

■ RELANCE ÉCONOMIQUE

L'action #RestezChezNous revient !

Suite à la crise sanitaire, plusieurs initiatives ont été mises sur pied par l'échevinat du Commerce pour soutenir la relance de l'Horeca, des commerces locaux, des PME, des métiers de contact mais aussi des secteurs culturels et sportifs. Parmi ces actions de redynamisation, le projet #RestezChezNous déjà déployé avec succès à Waterloo en 2020 fait son grand retour.

Le principe de #RestezChezNous est simple : un bon (avec QR Code unique) de 20€ est octroyé à chaque client dès qu'il atteint un total d'achats de 100€, réalisés dans un seul ou plusieurs magasins participants. Cerise sur le gâteau, chaque bon offrira à son détenteur une chance de remporter un beau lot de tombola (voir encadré "En bonus : un grand concours !").

Comment obtenir et utiliser ce(s) bon(s) ?

1 Dès le mardi 15 juin 2021, rendez-vous dans les bureaux de Waterloo Tourisme (chaussée de Bruxelles, 218 – disponibles pour cette action de 10h à 17h, 7j/7), muni(e) de votre ou vos ticket(s) d'achat(s), daté(s) au plus tôt du 8 mai 2021.

Recevez 1 bon de 20€ + 1 billet de tombola dès 100€ d'achats cumulés

Secondé par l'équipe de Waterloo Tourisme, Brian Grillmaier, échevin du Commerce, à la tête de l'organisation de cette opération, précise : "L'an dernier, cette action avait rencontré un franc succès. C'est ce qui nous a incités à la relancer : elle permet d'encourager tous les consommateurs à acheter dans nos commerces de proximité et à y revenir ensuite avec leurs bons. Les clients sont donc aussi gagnants."

Attention : les reçus Bancontact ou cartes de crédit ne sont pas acceptés, seuls les tickets de caisse (ou souches Horeca) originaux sont valables.

2 **Présentez-le(s) en même temps que votre carte d'identité.** Waterlootois comme non Waterlootois, tout le monde peut en profiter.

3 Après vérification, sur place, **vous recevez votre ou vos bon(s) de 20€ par tranche d'achats cumulés de 100€.**

4 Avant le 31 décembre 2021 (date limite pour dépenser les bons), il suffit de vous rendre dans les commerces, établissements Horeca,

etc. waterlootois de votre choix mais participant au projet. Au moment de passer en caisse, présentez votre ou vos bordereau(x) de 20€. Le montant total sera automatiquement soustrait de votre addition.

Quelles en sont les limites ?

1 Chaque bon de 20€ est à dépenser avant le 31 décembre 2021 auprès des commerces indépendants, restaurateurs mais aussi chez les coiffeurs,

les esthéticien(ne)s, les lieux culturels (cinéma) et touristiques... **waterlootois participants** (hors grandes chaînes et qui répondent à certains critères définis communiqués aux commerçants par courrier de l'échevinat du Commerce). Cela, dans le but de concentrer l'aide sur le commerce de proximité.

2 Afin de permettre à un maximum de personnes d'en profiter, l'action est **plafonnée à 5 bons (soit 100€) maximum/personne.**

3 Elle s'achèvera lorsque le total des **15 000 bons prévus aura été distribué** (la Commune a, en effet, prévu une enveloppe fermée dédiée à #RestezChezNous).

Aides au commerce, au sens large

Pour rappel, fin avril 2021, les autorités communales ont mis sur pied un plan de 1,3 million d'euros afin de soutenir la relance de l'Horeca, des commerces de proximité, des métiers de contact mais aussi des secteurs culturels et sportifs, durement impactés par la crise sanitaire. À côté d'actions de redynamisation du commerce local comme #RestezChezNous, plusieurs mesures structurelles (exonérations des taxes et redevances communales, d'une partie de la taxe "déchets", primes d'aides diverses...) ont également été prises.

Détails sur www.waterloo.be/relance-economique-2021

Comment savoir qui accepte ces bons ?

| Les commerçants, restaurants, cinéma... **adhérant au projet se reconnaîtront en un**

coup d'œil grâce à l'affichette apposée sur leur vitrine ou devanture ainsi que sur leur comptoir de caisse.

| Mise à jour chaque semaine, leur **liste est disponible sur www.restezcheznous.be**

En bonus : un grand concours avec 100 000€ de prix en jeu !

| À condition d'être âgée de 15 ans accomplis minimum, toute personne venant chercher un bon de 20€ pourra **gratuitement glisser un coupon de participation à ce concours dans une urne chez Waterloo Tourisme.**

Ce, **jusqu'au 22 septembre 2021, à midi.**

| **À gagner ?** Plusieurs beaux prix (achetés par la Commune dans les commerces waterlootois) dont une voiture électrique et trois vélos électriques mais aussi plusieurs dizaines d'autres cadeaux émanant des commerces locaux. Leur liste peut être consultée sur www.restezcheznous.be

| **Le 2 octobre 2021, un huissier effectuera un tirage au sort** parmi les bordereaux déposés.

| **Dans les jours qui suivent, les noms des gagnants seront affichés dans les bureaux de Waterloo Tourisme.**

| **Le règlement peut être compulsé sur www.restezcheznous.be**

| Mode d'emploi "clients" sur www.waterloo.be/restezcheznous2021

| Liste des commerces participants, règlements complets et liste des gagnants à la tombola sur www.restezcheznous.be

| Rens. : 02 352 98 61, secrétariat de l'échevinat du Commerce | Ou 02 352 09 10, Waterloo Tourisme